

PROCÈS-VERBAL de la réunion du Conseil Municipal du lundi 24 juin 2013

Par convocations individuelles adressées le 17 juin 2013 aux Conseillers Municipaux, le Conseil Municipal est invité à se réunir en séance ordinaire le 24 juin 2013.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 06 mai 2013.
2. Communications du Maire.
3. Rapport de commissions.
4. Subvention voyages scolaires.
5. Subvention complémentaire à l'A.L.E.F.
6. Engagement d'une nouvelle apprentie.
7. Régime indemnitaire – maintien de certains montants de l'I.E.M.P.
8. Demande de travail à temps partiel – renouvellement.
9. Fixation des tarifs à l'école de musique.
10. Renégociation d'un emprunt.
11. Mise en place d'une carte d'affaires.
12. Approbation d'une convention de services.
13. Renouvellement d'une concession.
14. Communication de rapports.
15. Divers.

L'an deux mil treize, le vingt quatre juin à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Claude KERN, Maire.

Présents :

M. Claude KERN, Maire.

M. Eric HOFFSTETTER, M. André GARNIER, Mme Charlotte SCHOTT, M. Jacky NOLETTA et M. Jacques ECKERT, Adjoint.

Mme Fabienne ANTHONY, Mme Huguette DIEMER, Mme Sylvie GRATHWOHL, Mme Véronique IFFER, M. Richard JUNG, M. Pierre KASTENDEUCH, M. Patrick KERN, Mme Francine REINHART, M. Patrick SIMON, M. Richard VOLTZENLOGEL, M. Damien WERLE, M. Jacky ZUMSTEIN.

Absents excusés :

M. Jean-Paul BURKARDT, pouvoir à M. Jacques ECKERT.

M. Christian LALUET, pouvoir à Mme Véronique IFFER.

M. Christian SCHAEFFER, pouvoir à M. Patrick KERN.

Mme Patrice ZENSS, pouvoir à M. Richard JUNG.

M. Alain VOLTZENLOGEL.

En ouvrant cette dernière séance avant l'été, M. le Maire souhaite la bienvenue aux membres présents et demande à l'assemblée d'observer une minute de silence en hommage à M. Marcel GRIEBEL, ancien conseiller municipal.

Puis il demande à rajouter un point à l'ordre du jour :

- Participation aux travaux à la maison forestière de Weitbruch

Le Conseil à l'unanimité donne son accord.

M. Richard VOLTZENLOGEL est nommé secrétaire de séance.

1) Approbation du procès-verbal de la séance du 06 mai 2013

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du 06 mai 2013.

2) Communications du Maire

06/05	Conseil Municipal
07/05	Comité Pilotage Bass'Zorn Live
08/05	Cérémonie au Monument aux Morts
12/05	Tournoi des jeunes (Lutte)
14/05	Réunion SCOTERS – Maison des Services Hoerdt – Modes de vie
15/05	Commission d'Appel d'Offres Communauté de Communes de la Basse Zorn Conseil de Communauté
17/05	85 ans de M. Alfred BURKARDT
19/05	Finale Coupe Crédit Mutuel Basket à Geispolsheim (BCGO vainqueur)
20/05	80 ans de Mme Berthe SIMON
22/05	Commission communication Communauté de Communes de la Basse Zorn Comité de pilotage Bass'Zorn Live
25/05	Concert de printemps de la Musique Municipale
29/05	80 ans de M. Etienne WERNERT
31/05	Enterrement de M. Marcel GRIEBEL
31/05-02/06	Festival Bass'Zorn Live
05/06	Conseil d'Administration de l'Association des Maires du Bas-Rhin à Ittenheim
06/06	Inauguration exposition CAUE
07/06	Table ronde Eco Emballages à Ludres
10/06	Commission d'Appel d'Offres Communauté de Communes de la Basse Zorn
11/06	Bureau SCOTERS Assemblée Générale Territoire Nord SDEA à Altenstadt
13/06	CDNPS à la Préfecture
17/06	80 ans de M. Charles BECKER (ancien Directeur Général des Services) Commission finances Communauté des Communes de la Basse Zorn Conseil de Communauté
19/06	Commission finances Commission développement économique
20/06	Commission d'Appel d'Offres SMITOM Bureau SMITOM Fête de la Musique (interrompue cause orage)
21/06	Assemblée Générale ADIRA
22/06	80 ans de M. Charles KERN
24/06	Prise d'armes 28 ^{ème} groupe géographique à Marienthal Commission d'Appel d'Offres Communauté de Communauté de la Basse Zorn Commission développement Communauté de Communes de la Basse Zorn

La Commune de Gries n'a pas fait valoir son droit de préemption pour les immeubles suivants :

- | | |
|---|------------------------|
| - Section 18 n° 388-391-394 | lieu-dit Im Siedel |
| - Section 18 n° 373-375-377-379-381-383-385-387-390-393 | lieu-dit Im Siedel |
| - Section 8 n° 12 | 17, rue du Charbon |
| - Section 3 n° 59 | 16, rue du Charbon |
| - Section 6 n° 168-171 | 2, rue de l'Etoile |
| - Section 6 n° 55-56 | 68, rue de Bischwiller |

3) Rapport de commissions

- Commission des finances du 19 juin 2013
- Commission développement du 19 juin 2013

4) Subventions pour voyages scolaires

M. le Maire soumet à l'assemblée 2 demandes de subventions du Collège Saut du Lièvre à Bischwiller qui a organisé 3 voyages scolaires, savoir :

- à Bois le Roi du 08 au 13 avril 2013 pour 11 élèves de Gries,
- à Rome du 07 au 13 avril 2013 pour 8 élèves de Gries,
- à Saint Jorioz du 17 au 22 juin 2013 pour 5 élèves de Gries.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **décide** de verser une subvention de 8€/jour/enfant à :

Nom de l'élève	Nom du responsable	Adresse	Montant
BERNOLD Lisa	M. et Mme BERNOLD Jean-Daniel	6, rue Neuve	48€
DILLMANN Chloé	M. et Mme DILLMANN Thierry	87, rue Principale	48€
FAULLIMMEL Hélène	M. FAULLIMMEL Freddy Mme SCHULTZ Corinne	45, rue Albert Schweitzer	48€
FOELLER Gilles	M. et Mme FOELLER Marc	41, rue des Vergers	48€
HERRMANN Amélie	M. et Mme HERRMANN Philippe	12a, rue du Saut du Lapin	48€
HUNSINGER Anaïs	M. et Mme HUNSINGER Jacky	35, rue Principale	48€
HOFF Noémie	M. et Mme HOFF Didier	21, rue du Saut du Lapin	48€
MEISSNER Sarah	M. MEISSNER Frédéric	4, rue Neuve	48€
MITSCI Hélène	M. et Mme MITSCI Laurent	90, rue de Bischwiller	48€
NEUMEYER Marylou	M. et Mme NEUMEYER Olivier	3a, rue de l'Argile	48€
STURNY Victor	M. et Mme STURNY Pascal	34b, rue Principale	48€

pour le séjour à Bois le Roi,

Nom de l'élève	Nom du responsable	Adresse	Montant
DAGNET Valentin	M. et Mme DAGNET Raymond	2a, rue du Saut du Lapin	56€
ECKERT Manon	M. et Mme ECKERT Yves	39, rue des Vergers	56€
EL MIHNAOUI Rihem	M. et Mme EL MIHNAOUI Sofiane	27, rue des Prés	56€
LANGLOIS Valentine	M. et Mme LANGLOIS Jacques	8, rue Principale	56€
MATHIAS Valérie	M. et Mme MATHIAS Jean-Louis	5, rue Principale	56€
MEYER Solène	Mme LANGENBRONN Eliane	9, chemin de Haguenau	56€
NORTH Alixia	M. et Mme NORTH Jacqui	7, chemin de Kurtzenhouse	56€
VOGT Arthur	M. et Mme VOGT Jacqui	45, rue des vergers	56€

pour le séjour à Rome,

Nom de l'élève	Nom du responsable	Adresse	Montant
HALTE Clément	M. et Mme HALTE Cyrille	6, chemin de Haguenau	48€
HAMMERSCHMITT Elisa	M. et Mme HAMMERSCHMITT Franck	32, rue des Vergers	48€
HEITZ Maxime	M. et Mme HEITZ Eric	13, rue Albert Schweitzer	48€
MARTINI Lionel	M. et Mme MARTINI Thierry	4, rue Albert Schweitzer	48€
WETZEL Rébecca	M. et Mme WETZEL Michel	5, impasse des Sapins	48€

pour le séjour à Saint Jorioz.

Les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2013.

5) Subvention complémentaire à l'ALEF

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- **décide** d'attribuer une subvention complémentaire de 550€ à l'ALEF.

Les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2013 - compte 6574.

6) Engagement d'une nouvelle apprentie

M. le Maire propose à l'assemblée l'engagement d'une nouvelle apprentie à compter du 1^{er} septembre 2013 pour préparer le CAP Petite Enfance à l'Ecole Maternelle.

Après examen des différentes candidatures, Mlle MARTIN Tiffany a été retenue.

Mme Marielle LITSCHGY continuera d'assurer la fonction de « Maitre d'apprentissage ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **autorise** le Maire à signer :
 - o le contrat d'apprentissage,
 - o la convention à passer avec le CFA « André Siegfried » à Haguenau,
 - o et tout autre acte administratif découlant de cette embauche.

7) Régime indemnitaire – maintien de certains montants de l'I.E.M.P.

M. le Maire informe l'assemblée que suite à la parution du décret 2012-1457 du 24 décembre 2012, un certain nombre de textes concernant le régime indemnitaire applicable aux agents territoriaux ont été modifiés, notamment l'indemnité d'exercice de mission des préfetures – IEMP – est revue à la baisse pour certains grades.

Vu l'article 88 alinéa 3 de la loi du 26 janvier 1984,

Vu le décret n° 1997-1223 du 26 décembre 1997,

Vu le décret n° 2012-1457 du 24 décembre 2012

Vu l'arrêté du 24 décembre 2012 fixant les nouveaux montants de référence annuels pour l'indemnité d'exercice de missions des préfetures – IEMP,

le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **décide** de maintenir l'ancien montant de référence pour le grade des adjoints techniques 2^{ème} classe.

8) Demande de travail à temps partiel - renouvellement

M. le Maire soumet à l'assemblée la demande de renouvellement de l'activité à temps partiel à 90% présentée par Mme Carole BERNOLD, adjoint administratif principal 2^{ème} classe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- **autorise** Mme BERNOLD Carole à exercer son activité à 90% à compter du 1^{er} septembre 2013 pour une nouvelle durée d'un an.

9) Fixation des tarifs à l'Ecole de Musique

M. Eric HOFFSTETTER, Adjoint chargé des finances, dresse le bilan financier provisoire de l'Ecole de Musique Municipale pour l'année scolaire 2012/2013 qui est toujours déficitaire.

Après examen des bilans par la commission des finances, il est proposé de ne pas augmenter les tarifs.

Vu l'avis favorable de la commission des finances, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **fixe** les tarifs pour l'année scolaire 2013/2014 comme suit :

Prestation	Tarif trimestriel 2013/2014
1 enfant par famille	130€
2 enfants par famille	221€
3 enfants par famille	284€
4 enfants par famille	336€
2 ^{ème} instrument	35,50€
Eveil musical par enfant	48,50€
Adulte	162,50€
Frais fixes pour les extérieurs	20€
Adulte + enfant de la même famille	Réduction de 10%

- **fixe** le salaire des professeurs et du directeur tel que prévu à la grille indiciaire de la fonction publique,
- **autorise** le Maire à signer tous les documents relatifs à la convention avec l'ADIAM.

10) Renégociation d'un emprunt

Lors de la préparation du Budget Primitif 2013, la commission des finances avait proposé de renégocier l'emprunt concernant la construction de l'atelier municipal ; cet emprunt a été contracté en 2002 au taux fixe de 4,47% pour une durée de 15 ans.

Le Crédit Mutuel a consenti à modifier l'emprunt comme suit :

- nouveau taux fixe de 3,50%
- frais : néant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- **approuve** la renégociation de cet emprunt,
- **autorise** le Maire à signer l'avenant au contrat de crédit initial.

11) Mise en place d'une carte « Affaires »

Faisant suite à une présentation de la DGFIP, M. le Maire soumet à l'assemblée sa demande de carte d'affaires qu'il désire mettre en place pour le paiement de ses déplacements et par internet.

Après appel d'offres auprès de 5 organismes bancaires, la proposition de la Caisse d'Épargne a été retenue.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité
(*M. Claude KERN ne participant pas au vote*),

- **autorise** M. le Maire à mettre en place une carte « Affaires » sur son compte personnel aux caractéristiques suivantes :
 - o nature de la carte : VISA GOLD Affaires
 - o durée : 1 an renouvelable
 - o options : sur différé de 30 jours
- **décide** la prise en charge des frais découlant de ce service.

12) Approbation d'une convention de services

La première convention de services pour la mise en place des chèques-déjeuner pour le personnel communal signée en 2010 arrive à échéance le 30 juin 2013.

Après négociation, une nouvelle convention vient d'être proposée par le groupe Chèque Déjeuner à Gennevilliers pour une durée indéterminée et sans frais jusqu'au 31 mai 2015 aux mêmes conditions pour les agents.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- **approuve** cette nouvelle convention de services,
- **autorise** le Maire à la signer ainsi que tout nouveau document y afférent.

Les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2013.

13) Renouvellement d'une concession

M. le Maire informe le Conseil que la concession de passage en forêt accordée en 1983 à M. et Mme SCHEIBEL est échue depuis le 1^{er} août 2011.

Afin de leur permettre d'accéder à leur propriété « Résidence Le Colombier », M. le Maire propose de la renouveler pour une nouvelle période de 9 ans.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **émet** un avis favorable à la prolongation de cette convention précaire et révocable pour une nouvelle période de 9 ans,
- **fixe** la redevance annuelle à payer à 30€ à compter du 1^{er} août 2013,
- **autorise** le Maire à la signer.

14) Communications de rapports

Les rapports suivants :

- rapport annuel 2012 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable,
- rapport annuel 2012 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement,
- rapport annuel 2012 sur le prix et la qualité d'élimination des déchets,

ont été transmis par mail à chaque conseiller avant la séance.

Après explication et commentaires, le Conseil Municipal à l'unanimité prend acte de ces 3 rapports.

15) Participation aux travaux à la maison forestière de Weitbruch

M. le Maire informe l'assemblée que des travaux urgents – pignon- doivent être réalisés à la maison forestière de Weitbruch dans laquelle est logé gratuitement notre agent forestier EICH Alexandre.

Le montant total des travaux est de 3 735,22€ H.T. et sera réparti au prorata des surfaces forestières entre les communes de Gries, Weitbruch et Kurtzenhouse.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **donne son accord** pour une participation d'un montant de 1 057,81€.

16) Divers

- remerciements et félicitations à la commission communication pour le dernier Gries Info,
- information sur le FPIC ; montant total pour la Commune de Gries : 4 961€ dont 2 070€ pris en charge par la Communauté de Communes de la Basse Zorn,
- lettre de remerciements de l'Ecole Élémentaire pour la fourniture des clés et invitation pour la fête scolaire qui aura lieu le 25 juin,
- pas de suite favorable pour l'organisation d'un stand aux journées Portes Ouvertes du 28^{ème} Groupe Géographique de Haguenau, les 21 et 22 septembre 2013.

Avant de clore la séance à 21h20, M. le Maire souhaite à l'assemblée de passer d'excellentes vacances, un bel été et de se revoir au mois de septembre avec plein d'énergie.

Le rapporteur,
Richard VOLTZENLOGEL